FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2004-195 DU 13 AVRIL 2004

Autorisant monsieur AZAGBA Coffi Joachim à renoncer à la nationalité béninoise.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2 001;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2003-479 du 1^{er} décembre 2003 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme;
- Vu la requête de monsieur AZAGBA Coffi Joachim et l'ensemble des pièces produites;
- **Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 mars 2004;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur AZAGBA Coffi Joachim, de nationalité béninoise, né le 24 août 1956 à Porto-Novo (République du Bénin), fils de AZAGBA Grégoire et de Joséphine Bernard ALAVO, est autorisé à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2: Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par le nommé AZAGBA Coffi Joachim, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressé.

Article 3: Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2004

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine,

Rogatien BIAOU .-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme,

Dorothé C. SOSSA.-

Josson

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MJLDH 4 MAEIA 4 AUTRES MINISTERES 19 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.